



L'Etat serait responsable... mais pas coupable ?



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

En validant la trajectoire financière de France Galop intégrant les investissements dans de nouvelles tribunes à Longchamp, les ministres de tutelle prennent une lourde responsabilité que j'ai dénoncée à plusieurs reprises... mais leur tribune publiée dans Paris Turf de samedi dernier ne manquera pas de surprendre – et d'inquiéter – l'ensemble des acteurs de la filière.

Un soutien affirmé...

Le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll a affirmé que l'accord donné par les ministres à un chantier évalué aujourd'hui à 131 millions d'euros, devait être interprété comme la marque d'un soutien aux grands projets de l'Institution en général et du Galop en particulier. Le fait que les deux ministres aient reçu conjointement le Président de France Galop et son directeur général devant photographes et caméras dûment convoqués est un symbole qu'il convient d'enregistrer à sa juste valeur.

Les deux ministres ont récidivé et renouvelé leurs bons sentiments à l'égard du Galop en conclusion de leur tribune commune dans Paris-

Vendredi 18 septembre 2015 – N°91

Turf de samedi dernier. « *L'Etat sera toujours à vos côtés pour vous apporter un soutien jamais démenti, sur la voie du redressement et des efforts partagés.* » C'est beau comme l'antique ! C'est d'ailleurs la suite logique d'un intertitre figurant en gras un peu plus haut : « *la pérennité de la filière est la responsabilité de tous.* ».

...mais purement symbolique

Toutefois, sous cet intertitre suit un développement pour le moins sidérant. Selon les ministres de tutelle, les représentants des propriétaires, des éleveurs, des entraîneurs et des jockeys qui oseraient prétendre – dans le cadre d'une prochaine campagne électorale pour renouveler la direction du Galop – que l'impact d'une TVA augmentée ou la concurrence par certains cotés faussée de la Française des Jeux pèseraient sur la santé des courses seraient de mauvaise foi... Pour ces messieurs, la réalité serait ailleurs, et seule la responsabilité des filières et de leurs acteurs serait en cause dans leurs difficultés. L'Etat se déclare donc responsable... en refusant de l'être. Cela rappelle la formule tristement célèbre de Madame Dufoix, ministre de la santé « *Responsable mais pas coupable* ».

L'Etat présente ainsi une curieuse façon d'exercer ses responsabilités de chef en dictant ses oukases : une « PSF » à Longchamp et un éclairage sans avoir examiné les chiffres des enjeux ou les fréquentations lors des réunions nocturnes, un hippodrome à fermer en région parisienne, et le pire, au détour d'un paragraphe,



le gel des allocations, qui entraînerait la filière dans une spirale destructrice. L'Etat, brillant gestionnaire de ses propres affaires, veut ainsi donner enfin à l'Institution des courses les clés d'une saine gestion et intervient même pour censurer en amont des arguments qui pourraient être développés un débat ouvert !

Conseillers mais pas payeurs.

« La filière détient, nous en avons la conviction, les clés de son développement, de son redressement et de sa pérennité ». Tout est dit et son contraire. L'Etat se tient aux commandes mais c'est à nous de gérer nos propres affaires quand bien même la puissance publique intervient-elle directement dans nos choix d'investissements et de gestion. Elle fixe en outre des règles du jeu économiques et fiscales qui handicapent précisément cette gestion pour l'activité de paris. Et peu importe que nombre de professionnels soient en situation difficile, en situation de disparaître (et forcément de licencier), l'Etat décrète *sine die* le gel des allocations.

Les courses sont revenues à la funeste situation du début des années 1990. Elles ont perdu leur autonomie et sont tributaires du pouvoir politique pour chaque décision. Jean Luc Lagardère avait su convaincre l'Etat de la nécessité d'un contrat d'objectifs *gagnant-gagnant* fondé sur des efforts partagés. La période de croissance qui s'en est suivie a été au bénéfice des deux parties. Edouard de Rothschild a poursuivi dans cette voie de l'indispensable protocole engageant les deux parties. Du côté des responsables politiques Dominique Strauss-Khan ou Eric Woerth en avaient compris la nécessité. Toute la filière se retrouve aujourd'hui prise en otage : l'Etat peut modifier l'équilibre du marché des jeux en France,

augmenter des taxes, imposer l'application pénalisante au maximum de directives européennes et, en même temps, expliquer doctement à notre institution qu'elle doit s'en débrouiller.

Demain...

Quoiqu'en disent nos ministres, les analyses et propositions qui seront faites à l'occasion de la campagne électorale qui se profile ne devront pas ignorer la part de responsabilité qui incombe à l'Etat, pour promouvoir des rapports nouveaux et enfin équilibrés.

Le modèle économique défendu par les candidats des listes de l'Union pour le Galop Français que nous présenterons avec les AQPS et les Permis d'Entraîner sera fondé sur un vrai programme d'économies, de réorganisation, d'inversion de la spirale de récession. Et c'est l'affaire des responsables que nous sommes de le proposer et de le mettre en place sans qu'on nous dicte ce que l'on doit faire. Mais nous le dirons aussi avec force : on doit retrouver avec l'Etat, avec les collectivités publiques à travers notre formidable maillage d'hippodromes en région, une ambiance de partenariat qui n'est pas ce qui ressort de la tribune publiée dans Paris-Turf.

Rétablir un lien constructif avec les ministres devra être un axe prioritaire des prochains élus du Trot comme du Galop. Et nul doute qu'il faudra s'appuyer sur les parlementaires, les conseillers régionaux et départementaux, les maires proches des 230 hippodromes qui participent à l'économie et à l'aménagement de nos territoires.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr